

<b>Compte-rendu du conseil d'école du 09 novembre 2021</b>
--

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Lechat et Bouvier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Colombo, Coualan, Herpe, Lassus, Oughlisi, représentantes des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Collet, maire de Médréac - Mme Lemoine, conseillère municipale - Mmes Frohlich et Thimon, représentantes des parents d'élèves - Mmes Massart et Verrier, professeurs des écoles.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Effectifs de l'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation de la charte de la Laïcité
- Sécurité à l'école : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), bilan des premiers exercices de l'année.
- Présentation des projets pédagogiques.
- Bilan financier de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Travaux, matériel, investissements.
- Questions des représentants des parents

**1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.**

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

**Bilan des élections** :

Nombre d'électeurs inscrits : 155

Nombre de votants : 110

Bulletins blancs ou nuls : 8

Suffrages exprimés : 102

Le taux de participation a été de 70,97%.

7 parents d'élèves ont été élus : HERPE Christelle - OUGHLISI Maiwenn - COLOMBO Céline - COUALAN Nolwenn - FROHLICH Gratianne - LASSUS Marion - THIMON Marine

### **Le rôle du conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école (le dernier a été adopté en 2020-2021)
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

**Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents.**

Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour du Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

### **2- Effectifs actuels**

Les effectifs sont actuellement de 116 élèves, répartis en 5 classes : 24 TPS-PS-MS (2 TPS/ 9 PS/ 13 MS avec Mme Lechat et Mme Aubry (ATSEM), 19 GS-CP (8 GS/ 11 CP avec M. Matis et Mme Mancheron (ATSEM), 24 CE1-CE2 (18 CE1/ 6 CE2 avec M. Bonnaire), 24 CE2-CM1 (9 CE2/ 15 CM1 avec Mme Verrier), 25 CM1-CM2 (9 CM1/ 16 CM2 avec Mme Guido et Mme Massart). Il y a 1 AESH à l'école, Mme Routier et deux ATSEM à temps plein, Géraldine Aubry et Stéphanie Mancheron. Il y a donc 32 élèves de maternelle et 84 élèves d'élémentaire.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2021 va être faite fin novembre. La mairie a fourni les listes des naissances de 2019 et 2020 à la directrice afin qu'elle puisse faire ses prévisions.

### **3- Approbation du règlement intérieur**

Aucune modification n'a été apportée.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

### **4- Présentation de la Charte de la Laïcité**

La charte de la laïcité distribuée aux parents par le biais des cahiers en début d'année est présentée au conseil d'école.

### **5- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).**

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son

environnement.

Durant l'année scolaire, l'école organise des exercices (confinement, barricadement et fuite). Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie et cantine) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

Un exercice incendie a été fait le jeudi 30 septembre, les classes ont été évacuées en bon ordre et tout le monde a entendu l'alarme incendie.

Un exercice attentat-intrusion a été fait le jeudi 14 octobre. L'alerte a été donnée par le biais des Talkie-walkies qui se trouvent dans chaque classe. Il a été demandé aux classes de se barricader. Toutes les classes ont entendu l'appel. Les élèves se sont montrés très calmes et très à l'écoute des consignes.

**Depuis cet exercice, des verrous ont été posés aux portes qui avaient été difficiles à fermer par les services techniques de la municipalité.**

## **6- Projets pédagogiques**

**Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2020-2025).**

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une meilleure compréhension de la lecture à tous les niveaux
--

Objectif pédagogique : Améliorer la maîtrise de la langue française de tous les élèves dans toutes les disciplines
--

Enjeu n°2 : S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes
--

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des élèves dans les projets, les rendre acteurs
--

De plus, trois parcours ont été déterminés :

**Parcours éducation artistique et culturelle**

**Parcours citoyen**

**Parcours numérique**

### **La Grande Lessive (projet artistique) - 14 octobre - Toute l'école**

Le jeudi 14 octobre, toutes les classes ont étendu leur lessive artistique sur le thème Tous des oiseaux ! Cela a été une grande joie de revoir des parents dans la cour de l'école.

Les élèves ont pris un grand plaisir à participer à ce projet et à découvrir les oeuvres des autres classes. Expérience à renouveler.

Les photos sont en ligne sur le site internet de l'école.

### Conseil d'enfants (parcours citoyen)

Des élections de délégués vont avoir lieu la semaine du 22 novembre dans toutes les classes de l'élémentaire. Ils se réuniront en conseil d'enfants dirigé par la directrice. Le premier aura lieu en décembre. Les élèves pourront ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école.

### Conseil municipal des jeunes (parcours citoyen)

Depuis deux ans, la municipalité met en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Deux élus, Mme Crespel et M. Heuze, sont venus présenter le projet aux CM1 et CM2. Celui-ci a suscité beaucoup d'intérêt. Les candidats des deux écoles ont fait campagne et les élections ont eu lieu le 14 octobre. Les élèves se sont rendus à la mairie pour aller voter. Deux représentants CM1 et deux représentants CM2 de chaque école ont été élus. Les CM2 élus de l'année dernière continuent leur mandat pour une deuxième année. Il y a donc maintenant au Conseil Municipal de Jeunes des CM1, CM2 et 6ème.

### Piscine

Il n'y aura pas de séance cette année car la piscine de St Meen Le Grand est fermée pour travaux pour deux ans (années scolaires 2020-2021 et 2021-2022).

L'équipe enseignante s'est renseignée auprès de la piscine de Montfort, les conditions d'accueil proposées ne sont pas satisfaisantes d'un point de vue sécuritaire et pédagogique.

***Question des parents : Les élèves n'ayant pas pu aller à la piscine les années précédentes vont-ils pouvoir rattraper leurs séances pour éviter un retard trop important pour les années à venir ?***

**Réponse de l'école :** Un rattrapage sera difficilement envisageable car lorsque la piscine va réouvrir, toutes les écoles se positionneront à nouveau sur les créneaux et il ne sera pas possible pour la piscine de St Méen d'organiser des séances supplémentaires sur le temps scolaire. Le planning étant déjà très chargé chaque année. L'équipe enseignante ne manquera pas de tenir informé les parents de l'évolution de la situation.

### Sport avec l'Office Cantonal des Sports pour les GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2

L'équipe enseignante s'est renseignée auprès de l'Office Cantonal des Sports afin de bénéficier de séances encadrées par un animateur sportif. Un devis a été demandé pour au moins 6 séances par classe à partir de la GS et une demande de subvention sera envoyée à la mairie dès réception de ce devis. L'objectif est de proposer aux élèves un sport "inhabituel". L'Office Cantonal des Sports vient avec son matériel.

### Permis piéton CE2 (parcours citoyen) - Permis internet CM1 (Parcours numérique et citoyen) - Sensibilisation aux dangers d'internet CM2

Comme tous les ans, ces projets seront reconduits cette année. Les CE2 passeront le permis piéton et les CM1 le permis internet.

Un gendarme de la brigade de prévention viendra dans la classe des CM1-CM2 le 28 janvier pour parler des dangers d'internet. Cette intervention est renouvelée tous les ans.

Tout au long de leur scolarité, les élèves sont sensibilisés aux dangers d'internet et

exercent leur esprit critique sur ce qui circule sur internet avec l'aide des enseignants.

### **Médiathèque (Parcours culturel) - toute l'école**

Cette année, les classes des plus grands : CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendent à nouveau à la médiathèque environ une fois par mois et peuvent emprunter un livre.

Laure, la responsable de la médiathèque et une bénévole, viennent à l'école pour lire des histoires aux plus jeunes (maternelle + CP) et proposent des livres à l'emprunt à tous.

Une exposition itinérante sur le thème des étoiles sera proposée aux classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 au mois de mars.

### **Finalisation du Projet Orgue - Musique à l'école (Parcours artistique et culturel) - toute l'école**

Le projet, à l'initiative de l'association Musique et orgues, a consisté en la création d'un conte musical autour de l'instrument orgue qui retrace la vie de l'instrument chronologiquement.

Le spectacle, initialement prévu en mai-juin 2021 puis reporté au 1er octobre, a finalement dû être annulé. Une captation vidéo a eu lieu à la place. Les familles seront destinataires de la vidéo prochainement.

Les élèves ont bénéficié de séances de musique menées avec les intervenants de l'école de musique de Brocéliande (Montauban de Bretagne) ainsi que l'association Art Comédia. 24 heures d'intervenants dumistes avaient été allouées par l'école de musique de Brocéliande à l'école pour ce projet sur l'année 2020-2021 et la période 1 de l'année 2021-2022.

Les élèves n'ayant pas participé au projet l'année dernière ont été intégrés aux groupes.

### **Correspondance en anglais (CM1-CM2)**

Les CM1-CM2 vont correspondre en anglais via des échanges de lettres avec une classe de 6ème du collège de Plouasne.

### **Autres projets - Sorties à la journée et Sorties avec nuitées**

**Question des parents : Au vu de l'assouplissement des contraintes sanitaires, des projets sont-ils envisagés ?**

Il nous semble important de ne pas confondre les projets avec les sorties.

Les projets sont déjà nombreux cette année : Grande Lessive, chant, productions plastiques, Délégués de classe, Projet orgue, Permis Piéton, Internet... Les autres projets ne sont pas encore définis. Quant aux sorties, les enseignants s'adaptent au fur et à mesure des instructions reçues. Tout dépendra de l'évolution de la crise sanitaire et de la vigilance attentat. L'équipe enseignante rappelle qu'une sortie participe à la réalisation d'un projet de classe ou d'école.

**Un projet jardinage avait été évoqué en fin d'année dernière comme un projet qui concernerait toute l'école. Le projet est-il toujours d'actualité ?**

**Réponse :** Ce projet est toujours envisagé. La municipalité est partante. L'équipe enseignante souhaiterait élargir le projet, l'englober dans un projet plus large sur le thème de la biodiversité. Cela permettrait de faire du lien entre toutes les classes.

Plusieurs idées vont être soumises à étude : espace d'herbe non fauchée pour favoriser la biodiversité, composteur en lien avec le restaurant scolaire, création d'une mare à proximité de

l'école...

La municipalité va se renseigner auprès de la Communauté de Commune et les enseignants auprès de la Maison de La Rance pour trouver des interlocuteurs qui pourraient les guider dans la mise en place de ce projet.

Une réunion va être organisée pour que les enseignants et la municipalité précisent le projet avec l'aide des agents techniques et d'un parent d'élèves paysagiste.

## **7- Bilan de l'OCCE**

C'est une association qui permet aux enseignants de gérer de l'argent au sein de l'école. Cet argent sert à financer les projets pédagogiques et l'achat de petit matériel pour les classes.

On part en début d'année à 5 292€ sur le compte. Cette réserve provient du fait que des sorties n'ont pas pu être réalisées l'an passé mais que les subventions de l'APE ont été versées. Le reliquat sera alloué aux sorties de l'année en cours.

Les dons des parents s'élèvent à 703€ cette année (824€ l'année dernière). Pour information, nous reversons 242,78€ à l'OCCE pour les cotisations et 29,50€ pour l'assurance soit 272,28€.

Les parents qui souhaitent voir le bilan financier peuvent en faire la demande auprès de la directrice ou de M. Bonnaire qui s'occupe de l'OCCE.

Les enseignants remercient tous les parents qui s'investissent à tous les niveaux pour l'école et pour les enfants.

## **8- Bilan des demandes du dernier conseil d'école**

**La peinture des WC de l'élémentaire a été faite cet été.**

**Mise en place de crochets aux portes extérieures pour pouvoir les maintenir ouvertes.**

**Subvention informatique** : Suite à l'obtention de l'accord de la subvention, un Vidéo Projecteur Interactif a été installé dans la classe de François Matis pendant les vacances d'automne ainsi qu'un nouveau tableau blanc. De nouvelles ressources numériques (logiciels, manuels pédagogiques) sont arrivées également à l'école.

Un grand merci à la municipalité et à l'équipe des agents techniques pour toutes ces actions réalisées.

Nous souhaitons une bonne retraite à Loïc Legendre, agent technique, qui a travaillé avec l'école pendant 16 ans.

## **9- Travaux, matériel, investissements**

**Installation de placards dans la salle de motricité** : Les enseignants vont préparer un plan pour que la mairie puisse ensuite étudier la demande.

**Demande de deux nouveaux bancs pour la cour**

## 10- Questions des parents

Les questions ayant un rapport avec la restauration scolaire seront mises à l'ordre du jour de la commission restauration scolaire.

***Est-il possible d'installer une structure/marquages/nouveaux éléments de jeux dans la cour des maternelles ?***

**Réponse** :

L'équipe enseignante n'est pas forcément opposée à cette demande mais fait remonter un certain nombre de difficultés et de questions :

- La sécurité : le nombre d'accident pourrait être très supérieur dans les cours équipées de structures de jeu.
- La surveillance : le nombre d'adultes présents dans la cour ne permet pas toujours de surveiller de manière efficace la structure et le reste de la cour.
- La répartition de l'utilisation : par quelle(s) classe(s) la structure serait-elle utilisée ?
- L'espace : la cour des maternelles, à qui se destinerait en priorité cette structure, n'est pas assez grande pour envisager son installation.

Les enseignants précisent que l'installation d'une structure doit répondre à un besoin. Occuper les élèves n'est pas un problème, ceux-ci ont beaucoup d'imagination et des jeux de cour sont à leur disposition. De nouveaux jeux vont être achetés prochainement avec le budget matériel des classes. Pour développer les activités motrices, il semblerait peut-être plus judicieux d'ajouter des éléments à la structure déjà en place dans la salle de motricité afin de multiplier les possibilités offertes par celle-ci.

Dans l'optique d'aménager l'espace de la cour, l'équipe enseignante demande plutôt l'installation de marquages au sol (routes pour les vélos, circuits de billes...)

***L'accès à l'école par la porte principale est compliquée car celle-ci ne se bloque pas (difficulté avec une poussette par exemple). Est-il possible d'installer un système pour bloquer la porte ?***

**Réponse** : Il est tout à fait possible d'utiliser la rampe d'accès en passant par le portail gris. Il ne faut pas hésiter, elle est là pour cela.

***Suite à l'installation de chauffe-eau l'année dernière dans les toilettes, cela serait-il possible de trouver une solution également pour les maternelles car c'est de l'eau froide ?***

**Réponse** : Le chauffe-eau va être installé dans la partie élémentaire. La municipalité a réfléchi à une solution pour l'eau du côté de la maternelle. Si un chauffe-eau était installé, toute l'eau serait tempérée y compris celle qui est utilisée pour tirer les chasses d'eau et remplir les gourdes. Pour le moment, le conseil d'école ne voit pas de solution.

***Le lien entre l'école et la cantine pourrait-il être amélioré ? Aucune information ne remonte de la cantine pour les parents et la « passation » entre responsables de l'école et de la cantine est assez flou pour les enfants. Pour être plus clair, il est arrivé qu'un élève ait un souci et qu'il aille donc demandé à une personne de la cantine qui l'a envoyé vers un instituteur qui l'a renvoyé vers la personne de la cantine. L'élève se retrouve donc simplement sans solution.***

**Réponse** : La question de la communication entre l'école et le restaurant scolaire a été abordée lors

de la commission Restauration Scolaire, dont vous avez reçu le compte rendu récemment.

### **Rappel des horaires de l'école**

La directrice rappelle les horaires de l'école :

Accueil du matin 8h40-8h50. Fermeture du portail à 8h50

Accueil du midi 13h20-13h30. Fermeture du portail à 13h30.

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guïodo

La secrétaire de séance Morgane Bouvier

